

type? Mais, sans aller aussi loin pour trouver des analogies, n'y a-t-il pas, parmi les Liliacées, les genres *Stemona*, *Croomia*, *Maianthemum*, qui sont, comme notre *Tulipa* anormal, dotés de deux sépales, de deux pétales, de quatre étamines et de deux carpelles?

Et, cela exposé, je répète, en terminant, ma question : l'ancêtre de nos *Tulipa*, était-il à fleurs dimères, tétramères, hexamères? Je ne saurais répondre aujourd'hui. D'autres, mieux informés, répondront plus tard.

Lecture est donnée de la communication suivante :

UN MYOSOTIS NOUVEAU DE LA FLORE DU NORD-OUEST DE L'AFRIQUE;
par M. Sv. MURBECK.

MYOSOTIS TUBULIFLORA spec. nova. — *Annua*, 5-25 cm. alta. Caulis erectus, tenuis, paucifolius, pilis rectis albidis, diametrum ejus æquantibus, inferiore parte caulis patentibus, superiore erecto-patulis vel subadpressis dense hirsutus, raro simplex, plerumque ex axillis foliorum superiorum vel etiam inferiorum ramos floriferos emittens. Rami uni- vel paucifoliati, suberecti, rarius patuli, basi patenter cæterum subadpresse hirtelli, denique, ut axis primarius, in racemum elongatum abeuntes. Folia omnia undique pilis patulis vel subadpressis sat dense striguloso-hirtella, virentia; basilaria pauca, petiolata, lamina rotundata vel late obovata; caulina inferiora linguata subpetiolata, superiora et ramea sessilia, ovato-oblonga vel oblongo-lanceolata. Racemi aphylli, multiflori, adpresse pilosi, fructiferi stricti, in umbrosis tantum subflexuosi. *Pedunculi* adpresse pilosuli, *fructiferi* 1,5-2,5 mm. longi, *calyce paulo-subduplo breviores, suberecti vel patuli (cum rachide angulum 20°-60° formantes)*, in umbrosis tantum patentes. *Calyx* 5-partitus *anguste campanulatus*, denique subtubulosus, fructu maturo non deciduus; *tubus pilis patentissimis apice uncinatis vestitus; lacinia tubo corollæ nec non parti inferiori limbi æquilongæ, pilis rectis strigulosæ et apice penicillatæ, erectæ, lineari-lanceolatæ, post anthesin elongatæ (ad 3 mm.)*, oblongo-lineares, *tubo calycino denique duplo longiores*. *Corolla* minutissima, 1,8-2,4 mm. longa, *subtubulosa*; *tubus* 1,2-1,6 mm. longus, albidus; *fauz albida, aperta*, fornices nempe ad gibbos vix conspicuos reducti; *limbus tubo duplo brevior*, sub anthesi et postea pallide cæruleus vel fere albus, *profunde concavus, lobi ovati nempe suberecti*. *Antheræ exacte ad medium corollæ insertæ. Stylus corolla circa duplo brevior, antheris subtriplo longior*. *Nuculæ ovatæ, angustissime marginatæ, læves, nitidæ, griseo-brunnæ, 1,5 mm. longæ*. — Florentem et fructificantem legi sine Maji et initio Junii.

Exs. : Choulette, *Fragmenta Floræ Algeriensis exsiccata*, n. 267, sub nomine « *Myosotis pusilla* Loisl. » et cum individuis hujus speciei mixta [Herb. Mus. Univers. Lund.] (1).

Aire de dispersion : Les parties élevées de la Tunisie centrale et la province de Constantine de l'Algérie. Les stations connues jusqu'ici sont les suivantes : Tunisie : Fentes de rochers calcaires à Maktar, C. 950 m. (Murbeck, 29 mai 1896); pentes pierreuses du Kalaa-el-Harrat, 1000-1100 m. (Murbeck, 5 juin 1896); pentes rocheuses du

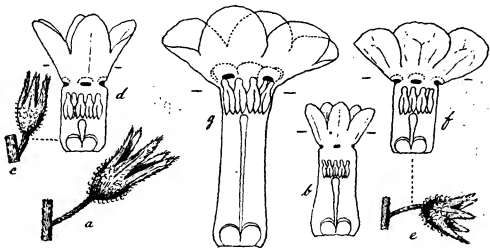


FIG. a et b, calice fructifère et corolle du *Myosotis tubuliflora* Murb. — c et d, calice fructifère et corolle du *M. stricta* Link. — e et f, calice fructifère et corolle du *M. collina* Hoffm. — g, corolle du *M. versicolor* (Pers.) Sm. — Grossissement du calice 3,3, de la corolle 13,3. — Les traits horizontaux des deux côtés de la corolle indiquent la hauteur du calice pendant l'anthèse.

djebel Serdj, 1000-1200 m. (Murbeck, 9 juin 1896); Guelaat Es-Snam ad rupes versus septentrionem (Letourneux, 1886; Herb. Mus. Paris).— Algérie : Moissons de la crête du Mansourah, à Constantine (S. Choulette, 29 mars 1858; Herb. Mus. Lund., mixt. cum *M. pusilla* Loisl.). — Dans les collections du Muséum d'histoire naturelle à Paris, je n'ai pas trouvé d'exemplaires provenant des deux autres provinces de l'Algérie ni des autres parties de la région méditerranéenne; il est donc vraisemblable que l'espèce est propre à la Tunisie et à l'Algérie orientale ou que, du moins, elle a son centre de végétation dans ce territoire.

(1) M. G. Barratte a eu la complaisance de me faire parvenir quelques exemplaires d'un *Myosotis*, conservé dans l'Herbier Cosson et provenant de graines semées, en 1858, au Jardin des plantes de Bordeaux et prises sur des individus récoltés par Choulette, aux environs de Constantine. Les exemplaires en question concordent également tout à fait avec ceux que j'ai apportés moi-même de Tunisie. L'étiquette originale, écrite par Durieu de Maisonneuve, prouve que la plante était distinguée par lui, il y a plus de quarante ans, comme une espèce nouvelle; cette espèce n'a cependant jamais été publiée.

Il résulte de la description ci-dessus que les espèces qui offrent le plus d'affinités avec notre plante sont les *Myosotis stricta* Link, *M. collina* Hoffm. (*M. hispida* Schlecht.), *M. gracillima* Losc. et Pardo, *M. versicolor* (Pers.) Sm.

Le *M. stricta* (figures *c* et *d*) diffère du *M. tubuliflora* par les pédoncules des calices fructifères plus dressés, longs de 0,7 à 1,7 millimètres seulement et 2,5 à 4 fois plus courts que le calice, par le limbe de la corolle qui est aussi long que son tube (et non pas 2 fois plus court) et d'un bleu moins pâle, par la gorge fournie de gibbosités toutes petites à la vérité, mais distinctes et jaunâtres, par les étamines insérées au quart inférieur de la corolle et non pas au milieu, par le style à peine plus long que les anthères et de 4 à 6 fois (non pas 2 fois seulement) plus court que la corolle, et enfin par les nucules, qui sont d'un brun plus foncé et atteignent à peine 1 mm. de longueur.

Le *M. collina* (figures *e* et *f*) s'en distingue par les pédoncules des calices fructifères arqués en dehors et, les inférieurs du moins, aussi longs que le calice ou un peu plus; par le calice à divisions bien plus courtes, par suite largement campanulé et se détachant très facilement à la maturité du fruit; par le limbe de la corolle beaucoup plus développé, plus vivement coloré en bleu, plus profondément lobé, mais en même temps moins concave, avec des lobes, plus larges vers le sommet et plus étalés. En outre, la gorge de la corolle est munie de gibbosités peu saillantes, mais très distinctes, formant ensemble un anneau jaune soufre; enfin le style est au moins trois fois plus court que la corolle et à peine plus long que les anthères.

Le *M. gracillima* Losc. et Pardo, dont j'ai pu étudier, grâce à la bienveillance de M. G. Barratte, des spécimens authentiques (« in Aragonia australi, circa Talocha, S. José de Belmonte, etc., leg. Pardo 1861 ») conservés dans l'herbier Cosson, présente à peu près les mêmes caractères différentiels que le *M. collina* et se distingue de notre espèce africaine surtout par ses pédoncules fructifères arqués-étalés ou réfléchis, par ses calices très petits et largement campanulés, par le limbe plus grand de sa corolle, ainsi que par sa tige et ses rameaux filiformes très grêles.

Le *M. versicolor* (figure *g*) ressemble à l'espèce décrite ici par la direction des pédoncules et par leur longueur par rapport au calice fructifère, de même que par les lobes du calice allongés,

oblongs-linéaires, mais il en diffère considérablement par sa corolle bien plus grande, d'abord jaunâtre, à lobes étalés et arrondis, et à gibbosités grandes et saillantes, par son style 2 ou 3 fois plus long, etc.

Le *Myosotis tubuliflora* n'offre avec aucune des espèces mentionnées une ressemblance assez grande pour être présumée en dériver. D'une façon générale, son origine est conjecturale.

Explication de la planche X de ce volume.

Myosotis tubuliflora Murbeck. — 4/5.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1901.

PRÉSIDENTE DE M. BOUDIER.

M. Guérin, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 novembre, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président informe la Société qu'elle a fait deux nouvelles pertes. Le Secrétariat n'a été prévenu que très récemment de la mort du R. P. Miégevillle, qui remonte au 21 mars et, le 17 novembre dernier, le professeur Joseph-Camille Giordano succombait à Bernalda (Basilicate) après une courte maladie.

Né en 1814, à Saint-Laurent-de-Neste (Hautes-Pyrénées), d'une famille très appréciée dans le pays, l'abbé MIÉGEVILLE se distingua de bonne heure par son esprit d'observation. Après de brillantes études au petit séminaire de Saint-Pé et au grand séminaire de Tarbes, notre collègue entra dans l'enseignement. Il en sortait bientôt, pour prendre rang dans la Société des missionnaires de Garaison.

Son intelligence vive et souple, servie par un jugement sûr et par une merveilleuse puissance d'assimilation, lui permit de cultiver avec succès la théologie, la philosophie, l'éloquence, les mathématiques et la botanique. Doué d'une constitution robuste et d'une énergie de volonté rare, l'abbé Miégevillle fut toute sa vie un travailleur hors pair.